



Conférence générale

Dix-huitième session

Abou Dhabi, 3-7 novembre 2019

Point 19 de l'ordre du jour provisoire

Activités de l'ONUDI relatives à la Déclaration

ministérielle de Vienne pour les pays les moins avancés

Activités de l'ONUDI en faveur des pays les moins avancés

Rapport du Directeur général

En application de la résolution GC.17/Res.5 relative à la Déclaration ministérielle de Vienne pour les pays les moins avancés, le présent document fournit des informations sur la suite donnée à cette résolution et sur les activités qui ont été entreprises et les manifestations organisées en faveur de ces pays.

I. Introduction

1. Suivant le classement établi par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1971, 45 États Membres de l'ONUDI appartiennent à la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Lorsqu'elle élabore ses projets et programmes, l'ONUDI porte donc une attention particulière aux difficultés de développement propres aux PMA, et prend en compte le rôle essentiel que jouent la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025) (DDIA III), la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire et la réforme du système des Nations Unies pour le développement dans la réalisation d'un développement industriel inclusif et durable et des objectifs de développement durable.

2. À la suite de l'adoption, en juin 2011, du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, l'ONUDI a été l'une des premières organisations à prendre en compte les objectifs de ce programme dans sa prestation de services. Découlant du Programme d'action d'Istanbul, la stratégie et le plan opérationnel de l'ONUDI en faveur des PMA pour 2012-2020 adoptés à la quatrième Conférence ministérielle des PMA réunie à Vienne le 25 novembre 2011, vise à : a) transformer les matières premières en produits ; b) s'adresser aux populations ; c) penser dans une perspective mondiale et agir au niveau régional pour développer les chaînes de valeur en mettant l'accent sur l'agrobusiness, qui est considéré comme le moteur d'une croissance inclusive et qui est donc essentiel pour de nombreux PMA.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



3. À la quarante-sixième session du Conseil du développement industriel, l'ONUDI a réaffirmé sa détermination à aider les PMA à sortir de cette catégorie par un développement industriel inclusif et durable, comme le prescrit le mandat qui lui a été confié par la Déclaration de Lima de 2013 (GC.15/Res.1).

4. En juillet 2019, l'ONUDI a lancé un projet d'examen et de consolidation des résultats de la stratégie opérationnelle 2012-2020 en faveur des PMA qu'elle met en œuvre dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul pour la décennie 2011-2020. Ce projet vise à remédier aux difficultés liées au suivi et à la communication des résultats en procédant à un examen d'ensemble et à la consolidation des résultats de la stratégie et du plan opérationnel de l'ONUDI en faveur des PMA, le but étant d'évaluer la contribution de l'Organisation à la réalisation du Programme d'action d'Istanbul. Il permettra également de définir les mesures stratégiques que devra prendre l'ONUDI en faveur des PMA après 2020, dans la perspective de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA, prévue en 2021.

II. Contribuer au développement des PMA par l'organisation de réunions mondiales et d'activités de coopération technique

5. Les résultats concrets obtenus par l'ONUDI dans les PMA sont visibles dans ses projets isolés de coopération technique, dans son Programme de partenariat pays (PCP) et dans ses programmes de pays. L'ONUDI organise également des réunions mondiales et fournit des services consultatifs pour aider les PMA à opérer leur transformation structurelle et à sortir de cette catégorie. Des programmes de pays sont actuellement mis en œuvre dans neuf PMA¹ et en cours d'élaboration dans 10 autres².

6. En août 2019, l'ONUDI mettait en œuvre 167 programmes et projets dans les PMA, soit sous la forme d'activités autonomes, soit dans le cadre de PCP ou de programmes de pays. Les projets de coopération technique menés par l'ONUDI dans les PMA se répartissent comme suit entre les régions : 71,3 % en Afrique, 16,8 % en Asie et dans le Pacifique et 12 % dans les pays arabes. Les PMA bénéficient aussi de projets mondiaux et interrégionaux menés par l'ONUDI.

7. Le principe du PCP est de mettre le pays sur les rails d'un développement à long terme, lequel contribue à la réalisation de l'objectif 9 et d'autres objectifs de développement durable énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Forte des succès obtenus jusqu'à présent et de la demande croissante exprimée par ses États Membres, et en réponse à la demande énoncée dans la Déclaration ministérielle de 2017 pour les pays les moins avancés, l'ONUDI a continué à intensifier son appui aux PMA dans le cadre du PCP. Après le succès de la première phase du PCP, exécutée dans deux PMA (Éthiopie et Sénégal), l'ONUDI a étendu son programme aux cinq régions, et 10 PCP³ en sont actuellement à différents stades d'exécution. Depuis 2019, l'ONUDI a encore élargi son portefeuille de PCP, qui inclut désormais le Cambodge, le Rwanda et la Zambie.

8. Le 2 novembre 2019, la huitième Conférence ministérielle des PMA se réunira à Abou Dhabi. Elle sera organisée en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Elle portera sur le thème « Accélérer l'industrialisation dans les PMA : enseignements à retenir et solutions nouvelles » et sera l'occasion d'étudier des exemples d'industrialisation et les meilleures pratiques adoptées pour les reproduire et les transposer à une plus grande

¹ Afghanistan, Angola, Bangladesh, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Rwanda, Vanuatu et Zambie.

² Burundi, Érythrée, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Malawi, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie et Soudan.

³ Cambodge, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Kirghizistan, Maroc, Pérou, Rwanda, Sénégal et Zambie.

échelle. Les conclusions de la Conférence ministérielle, qui prendront en compte ces pratiques de référence, serviront de base à l'élaboration du prochain programme d'action en faveur des PMA lors de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

9. En avril 2019, l'ONUDI a contribué aux réunions du Groupe consultatif interorganisations sur les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral en rendant compte des progrès accomplis depuis ses dernières réunions, en septembre 2018. À cette occasion, les participants ont également discuté des préparatifs du prochain programme d'action, qui serait établi à la Conférence ministérielle de 2021. Les membres de la délégation de l'ONUDI sont également intervenus lors de sessions thématiques, réaffirmant l'appui sans faille de l'Organisation aux PMA et présentant le plan opérationnel 2012-2020 comme une contribution concrète à la réalisation de leur objectif de développement.

10. Au niveau des pays, 17 des 47 bureaux de pays de l'ONUDI (34 %) se trouvent dans des PMA. En 2018, l'ONUDI a contribué à l'exécution des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) dans 43 PMA, soit par l'intermédiaire de ses bureaux extérieurs, soit en qualité d'organisme non résident. Elle a donc inscrit dans ces plans-cadres l'objectif d'un développement industriel inclusif et durable et des tâches liées à l'objectif de développement durable n° 9, veillant à faire coïncider les grands axes des PNUAD avec ceux des dispositifs de l'ONUDI.

11. En 2018, l'ONUDI a dirigé ou codirigé des équipes de pays des Nations Unies et des groupes de travail thématiques du PNUAD dans 22 pays, dont huit PMA. Les thèmes abordés par les groupes de travail étaient le développement économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. L'ONUDI s'est également associée, aux côtés d'autres entités des Nations Unies, à l'exécution de 33 programmes conjoints dans 29 pays, 11 de ces programmes étant mis en œuvre dans neuf PMA.

12. Dans le cadre du PCP mis en œuvre au Sénégal, l'ONUDI a fourni des services consultatifs en vue de la création et de la gestion du parc de Diamniadio, et notamment aidé, par ses compétences techniques, à définir le modèle d'activité et les aides à l'investissement, et à régler les aspects juridiques, réglementaires et institutionnels liés à la gestion et à l'administration du parc. Grâce à l'appui de l'ONUDI, le parc de Diamniadio est entré en service en 2018, ce qui a permis de créer 1 000 emplois, 4 000 autres étant attendus d'ici à la fin de 2019. Entre avril 2018 et avril 2019, l'ONUDI a mis en œuvre, en Éthiopie, un projet d'une valeur de 261 545 dollars, financé par le Gouvernement japonais, visant à améliorer la santé publique au moyen de systèmes d'assainissement de l'eau fonctionnant à l'énergie solaire. Il s'agissait de créer, à l'aide de techniques innovantes, un système de filtration lente fonctionnant à l'énergie solaire et permettant de produire de l'eau salubre en zone rurale.

13. Le 22 novembre 2018, la Banque européenne d'investissement (BEI) et l'ONUDI ont coorganisé, en Éthiopie, la Journée de l'Afrique, sur le thème de l'industrialisation durable en Afrique. Le Directeur général de l'ONUDI et le Président de la BEI ont inauguré cette manifestation de haut niveau aux côtés de la Présidente de l'Éthiopie. Les débats ont porté sur les perspectives d'emploi des jeunes et des femmes, en particulier sur l'entrepreneuriat.

14. Le Cambodge et l'ONUDI mettent en œuvre un PCP pour la période 2018-2023. Ce PCP concorde pleinement avec l'ambition du Gouvernement, qui est de transformer et de moderniser la structure industrielle du Cambodge pour la faire passer, d'ici à 2025, d'un modèle à forte intensité de main-d'œuvre à un modèle fondé sur les compétences. C'est ainsi qu'a été lancé, en 2019, le projet « CAPFISH Capture » de valorisation des produits de la pêche, avec l'appui financier de l'Union européenne. Son budget est estimé à 16 millions de dollars sur cinq ans. Parmi les autres grandes mesures, on peut citer un projet de diversification industrielle, qui sera financé par la Chine, et un projet de plan directeur pour Sihanoukville, financé par le Gouvernement cambodgien.

15. Dans le cadre du programme de pays mis en œuvre au Myanmar, cinq programmes sont en cours, pour un montant total de 5 075 134 dollars. Ils portent respectivement sur : a) la promotion de l'efficacité énergétique dans l'industrie, notamment par des activités propres à favoriser la mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) ; b) la mise en place d'une coopération technique dans le cadre d'un plan de gestion de l'élimination des hydrochlorofluorocarbones ; c) l'amélioration des capacités commerciales et productives ; d) la promotion de l'entrepreneuriat ; e) la coopération en vue de l'atténuation des changements climatiques dans le pays.

16. Aux côtés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'ONUDI met en œuvre, au Soudan, un projet visant à moderniser la chaîne de valeur de la graine de sésame, avec le concours financier du Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce. Ce projet triennal, qui a démarré en octobre 2018, vise à doter la filière soudanaise du sésame de capacités accrues pour se mettre en conformité avec les normes de sécurité sanitaire des aliments et les normes phytosanitaires, et pour respecter les codes, normes et règles de bonne pratique agricole.

17. Toujours au Soudan, l'ONUDI fournit une assistance technique pour stimuler une croissance économique inclusive dans l'État de Kassala, en développant les chaînes de valeur agricoles et en facilitant l'accès aux services financiers. À ce jour, ce projet a permis d'aider 674 petits exploitants à acheter des moyens techniques agricoles avec l'aide d'une institution de microfinance. Parmi eux, 42 % sont des femmes et 40 % n'avaient encore jamais accédé à un établissement financier. Le projet a également permis de former 546 personnes à des pratiques de l'agriculture durable, et 200 d'entre elles ont ainsi pu trouver un emploi pour la saison des récoltes de 2019.

18. En 2019 a débuté la mise en œuvre du projet de renforcement de la compétitivité en Sierra Leone par l'amélioration de la productivité et du respect des normes commerciales dans certaines filières. La phase de démarrage a deux objectifs : a) améliorer la performance des filières du manioc, du cacao et de l'huile de palme, leur croissance et leur contribution à l'industrie, au commerce régional et aux exportations ; b) améliorer le climat des affaires au niveau national.

19. L'ONUDI aide 17 PMA⁴ à préparer la ratification et l'application de la Convention de Minamata sur le mercure, avec l'appui financier du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Gouvernement suisse. Elle met également au point un programme régional pour la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

20. L'ONUDI met actuellement en œuvre des projets régionaux sur la gestion des déchets dans sept PMA⁵, en introduisant les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales dans certains sites témoins prioritaires, le but étant de réduire le plus possible les émissions involontaires de POP issus de la combustion de déchets à ciel ouvert et d'en tirer le plus d'avantages possible pour l'environnement et la santé humaine à l'échelle mondiale et locale.

21. En 2018, l'ONUDI a mené à bien un programme régional financé par le FEM sur le renforcement des capacités et l'assistance technique en matière de gestion des POP issus de produits chimiques en Afrique. Il s'agissait d'introduire les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales dans les sous-secteurs du textile, du cuir, du plastique et du recyclage des huiles de moteur dans 22 PMA africains. Le programme a permis de renforcer les institutions de remédiation de sites pollués et contribué à l'arrêt progressif de l'utilisation à des fins agricoles des

⁴ Angola, Bénin, Burkina Faso, Comores, Guinée, Libéria, Mali, Népal, Niger, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Togo et Yémen.

⁵ Cinq pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Lesotho, Madagascar, Mozambique, République-Unie de Tanzanie et Zambie) et deux d'Asie (Cambodge et République démocratique populaire lao).

POP issus de pesticides en encourageant l'adoption de solutions de remplacement végétales et biologiques.

22. De mars 2018 à mars 2019, un projet financé par le Gouvernement japonais a été mis en œuvre au Libéria. Destiné à promouvoir la stabilité sociale parmi les populations vulnérables par une formation technique et professionnelle, il s'adressait particulièrement aux jeunes au chômage du Comté de Grand Bassa, où des sociétés transnationales exploitent des concessions. C'est ainsi que 123 stagiaires ont reçu une formation de base à la charpenterie et un outillage qui leur ont permis de débiter une activité productive dans leurs localités. Cent quarante-sept autres ont reçu une formation certifiante de niveau intermédiaire ou avancé à cette technique.

23. De janvier 2018 à août 2019, l'ONUDI a mobilisé, à l'aide du Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies », des ressources financières d'un montant total de 3 234 070 dollars, qui ont servi à financer des projets dans quatre PMA : la Guinée (692 718 dollars), la République-Unie de Tanzanie (713 816 dollars), la Somalie (1 813 479 dollars) et le Soudan (14 057 dollars).

24. En juillet 2018, l'ONUDI a aidé la République démocratique populaire lao à préparer son examen national volontaire. Elle a coopéré avec le Ministère de l'industrie et du commerce, à qui elle a fourni une assistance technique pour qu'il mène une enquête sur la contribution de l'activité manufacturière nationale à la réalisation de l'objectif 9. Les données de l'enquête relatives à l'industrie figurent également dans l'*International Yearbook of Industrial Statistics*, une source utilisée par la plateforme d'analyse industrielle de l'ONUDI.

III. Mesure à prendre par la Conférence

25. La Conférence est invitée à prendre note des informations qui figurent dans le présent document.
